

## Le premier livre d'un savant modeste

Luc Lacourcière, *Essais sur Émile Nelligan et sur la chanson populaire*, Édition préparée par André Gervais, Montréal, Fides, 2009, 448 p., ISBN 978-2-7621-2985-4

Barry-Jean Ancelet

Volume 8, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045263ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045263ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Ancelet, B.-J. (2010). Le premier livre d'un savant modeste / Luc Lacourcière, *Essais sur Émile Nelligan et sur la chanson populaire*, Édition préparée par André Gervais, Montréal, Fides, 2009, 448 p., ISBN 978-2-7621-2985-4. *Rabaska*, 8, 139-142. <https://doi.org/10.7202/045263ar>

## Le premier livre d'un savant modeste

BARRY-JEAN ANCELET

Université de Louisiane à Lafayette

Il est surprenant d'apprendre que cette collection de textes représenterait le premier livre du grand savant Luc Lacourcière. Professeur et chercheur d'une érudition remarquable, Lacourcière ne tirait pas sa gloire du nombre de ses publications. Il ne se vantait de rien, d'ailleurs. Malgré l'ampleur de ses connaissances et malgré le rôle majeur qu'il a joué dans la vie intellectuelle du Québec et de la francophonie en général, il faisait preuve d'une véritable modestie. Il a passé sa vie à essayer de comprendre à fond tout ce qu'il rencontrait. Il était généreux de ses connaissances – il les partageait librement et même joyeusement avec ses collègues, ses étudiants et tous ceux qui s'y intéressaient –, mais il ne les utilisait pas pour se grandir. Le résultat de cette pratique fut qu'il a publié relativement peu. Les folkloristes et les littéraires font encore référence à ses articles, que nous pouvons encore trouver ici et là, mais il paraît que cette collection d'essais, rassemblée par André Gervais, serait le premier livre portant son nom comme seul auteur.

Je ne prétends pas connaître beaucoup la carrière poétique d'Émile Nelligan, ni la critique littéraire dont son œuvre a été l'objet. Je constate, évidemment, l'élégance de l'esprit de Lacourcière, ainsi que l'importance de son travail dans le monde littéraire du Québec. Gervais explique que l'édition critique de Nelligan par Lacourcière marquait une étape importante, par laquelle la scène littéraire au Québec a atteint une certaine maturité, ce qui demande au départ non seulement un grand auteur, mais aussi une critique qui se hausse à sa taille. Le dossier ici réuni montre l'excellence du travail critique de Lacourcière et son impact sur le milieu littéraire de l'époque.

Dans la deuxième partie de cette collection, regroupant ses essais sur la chanson traditionnelle, nous pouvons constater que Lacourcière s'est engagé également dans l'édition critique des chansons populaires, « Les Écoliers de Pontoise », « La Vieille Magicienne », « Chansons de travestis », « Il est pourtant temps... » et « Le Noël des animaux », dans lesquelles il a poursuivi la critique de la chanson traditionnelle « comme un poème... un art poétique complet et autonome » (p. 251), avec tout autant d'élégance, d'érudition et d'impact que celle sur l'œuvre de Nelligan. En établissant les origines et

l'évolution des chansons, il a fini par proposer le modèle pour ce genre d'entreprise, examinant la forme, le fond et la fonction, fusionnant les approches historico-géographiques, linguistiques et littéraires, basé sur l'établissement d'une version critique qui rassemble autant d'éléments que possible de toutes les versions collectionnées. Il est évident que sa longue et riche considération de la poésie de Nelligan lui avait fourni des outils critiques qu'il pouvait utiliser de façon plus large, sans pour autant l'aveugler sur la différence entre les arts ; il traite la chanson populaire comme un genre en soi, qui doit être considéré selon ses propres exigences : « Le jongleur qui a composé une chanson comme "Les Écoliers de Pontoise" n'a violé aucune loi de l'alexandrin ou des rimes alternées, puisque ces lois ne sont pas dans les exigences de son art » (p. 251). Il trouve des indices aussi dans la langue elle-même : « Car les chansons populaires sont en somme la meilleure expression littéraire de la langue du peuple » (p. 254). Pour Lacourcière, il y avait peut-être une différence de genre entre la poésie et la chanson traditionnelle, mais il n'y avait aucune différence de valeur, ni artistique ni sociale. L'énorme fond de ses connaissances lui permettait de l'apprécier. Ainsi le critique littéraire, qui avait si bien présenté Nelligan, élevait la poésie populaire de la chanson traditionnelle à ce niveau en la traitant avec autant de rigueur et de respect. L'éditeur n'a pas tout à fait été aussi méticuleux que le professeur en inscrivant, dans le titre courant de ce chapitre, « La *vielle* magicienne » au lieu de « *vieille* » (p. 269-275)<sup>1</sup>.

Dans sa recherche sur l'originalité des deux dénouements de la chanson « Les Écoliers de Pontoise », Lacourcière mentionne en passant que le médiéviste éminent Gaston Paris avait aussi examiné cette question (p. 250), et il remarque que l'étude du folklore et l'étude du moyen âge partagent des intérêts, ainsi que des approches nécessairement pluridisciplinaires. On voit très clairement le respect qu'il accorde à la tradition orale :

[...] les chansons populaires sont en somme la meilleure expression littéraire de la langue du peuple. Elles nous reportent à plusieurs siècles antérieurs. Elles n'ont pas la stabilité de l'écriture, mais par contre, ce que ne font pas les textes des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, elles établissent une continuité sans solution entre les chansons du moyen âge et celles de nos paysans. (p. 254)

En plus, sa suggestion que les versions québécoises pourraient avoir préservé intacts plus d'éléments anciens que celles de France, précisément à cause de leur éloignement (p. 250) semble avoir anticipé la discussion concernant la

---

1. Ce qui m'a frappé en ce qui concerne cette coquille, c'est qu'elle est régulière chez mes étudiants, qui transforment ainsi une dame d'un certain âge soit en instrument de musique (vielle) soit en soirée de la nuit précédente (veille). Je la mentionne sans malice, en souvenir de l'esprit de M. Lacourcière qui a signalé gentiment qu'on avait mal écrit son nom (Lacoursière) dans un de ses articles.

dynamique du centre et de la périphérie soulevée dans le discours sur la francophonie.

Le professeur Lacourcière que j'ai connu avait l'assurance d'un érudit, mais il restait humble, et savait reconnaître et apprécier aussi chez les autres le savoir, parfois mitigé par l'humilité, sans jamais pour autant abdiquer son esprit critique. En 1975, M. Lacourcière a accompagné un groupe de folkloristes québécois au colloque annuel de l'American Folklore Society à la Nouvelle-Orléans. Le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) a organisé une réception à Lafayette en leur honneur. Les folkloristes louisianais Élizabeth Brandon et Corinne Saucier avaient étudié à Laval sous la direction de Lacourcière. Et ceux qui s'intéressaient à sauvegarder le français en Louisiane avaient fini par comprendre, surtout par la force de la musique et de la tradition orale, qu'une langue n'existe pas dans un vide, qu'elle véhicule toute une culture traditionnelle que seulement l'approche ethnologique peut atteindre. Pendant cette réception, le président du CODOFIL, maître James Domengeaux, lui-même ancien représentant au Congrès des États-Unis, a invité les participants à se présenter, en commençant par les Québécois. Les premiers ont donné des mini-curriculum vitae, énumérant leurs accomplissements et leurs intérêts. Quand ce fut le tour de M. Lacourcière, qui se trouvait géographiquement à peu près au milieu du groupe, malheureusement pour les premiers, il a dit avec une simplicité aussi gentille qu'écrasante : « Je m'appelle Luc Lacourcière, et je suis étudiant du folklore ». Les présentations qui ont suivi ont été remarquablement raccourcies. D'un côté, il est vrai qu'il n'avait pas besoin d'élaborer sur sa carrière comme les autres ; il était le seul que tout le monde connaissait, donc il pouvait se permettre de se limiter ainsi. En plus, il est vrai qu'il se considérait encore étudiant de folklore. Il était là pour écouter et apprendre de la même façon qu'il l'avait toujours gracieusement fait avec ses informateurs à travers le Canada français. Mais, il est aussi vrai qu'il mesurait très bien tout ce qu'il disait et écrivait. Il était donc tout à fait conscient de l'effet probable de sa courte présentation. Cette approche presque espiègle faisait partie intégrale de sa démarche, aussi bien professionnelle que personnelle.

C'est cette même démarche que nous retrouvons dans la partie sur « Les Transformations d'une chanson folklorique : du *Moine tremblant* au *Rapide-Blanc* », dans laquelle il applique tout son pouvoir intellectuel à explorer cet exemple d'un phénomène trop commun, le problème des droits d'auteur en ce qui concerne la chanson traditionnelle (p. 304). Avec des outils linguistiques, critiques et historiques, il démontre avec autant de finesse que de force les véritables origines de la chanson qui avait servi à produire argent et renommée à un certain Oscar Thiffault, passant par l'étymologie du verbe

« hogner » et par l'origine de la référence « Rapide-Blanc ». Avec un esprit méticuleusement critique, il présente le résultat de ses recherches ainsi que les réactions que celles-ci ont produites, tant dans la presse que chez M. Thiffault lui-même et ses adhérents. Sans jamais abandonner son côté gentilhomme, il expose la confusion entre la composition et l'interprétation (p. 325), ainsi que la contradiction inhérente de la notion des « chansons de folklore créées » (p. 326). Dans son appréciation des motivations du chanteur, on perçoit un sourire sardonique à travers des mots : « Qu'il y ait là des subtilités qui dépassent les préoccupations publicitaires du témoin et interprète Thiffault, on le comprend volontiers. Son rôle est de chanter et il n'est pas, que je sache, adonné à la recherche » (p. 327). Pour Marcel Rioux, qui avait pris le parti de Thiffault dans l'échange qui avait eu lieu dans la presse, le sourire est plus serré : « Mais le cas de M. Marcel Rioux, qui entretient les mêmes confusions que la réclame de *L'Événement-Journal*, n'est pas le même. C'est un savant, si je puis risquer ce jugement de valeur » (p. 327). Et dans les pages qui suivent, M. Lacourcière utilise son talent considérable de chercheur pour démolir soigneusement (et carrément) l'argument de ce sociologue qui avait fait l'erreur fatale de mépriser le folklore et le métier de folkloriste. Au terme de son analyse, parlant de la valeur de la tradition, il écrit : « Il est vrai que pour l'entendre il faut faire taire bien des préjugés et d'abord humblement prêter l'oreille » (p. 333).

Dans la « postface » de cet échange, Luc Lacourcière revient sur la question et finit par articuler le véritable enjeu de toute cette polémique : « Le folklore, étude des traditions, est au carrefour de plusieurs sciences et comporte lui-même plusieurs disciplines : chant populaire, conte et proverbe ne s'étudient pas de la même façon » (p. 339). Par son traitement de l'affaire du « Rapide Blanc », M. Lacourcière a soigneusement élaboré une sorte de critique folklorique, comme il l'avait si bien fait pour la critique littéraire dans le dossier Nelligan. La collection d'articles rassemblée par André Gervais s'avère un échantillon de la qualité et de l'élégance de la contribution de Luc Lacourcière dans ces deux champs de la littérature, la savante et la populaire.